

# DESCRIPTIFS DES COURS

Les cours ont lieu à Saint-Etienne, au sein du Département d'études politiques et territoriales (DEPT) de l'UJM, sur le site du campus Tréfilerie, dans le Bâtiment Michelet et auprès de la Faculté de Médecine.

## M1 – Semestre1

### UE1 – Politiques publiques

24h

Aisling HEALY/ Sandrine GARCIA

L'ambition est d'offrir aux étudiants un ensemble d'éléments pour comprendre et analyser l'action publique. A partir à la fois de travaux considérés aujourd'hui comme des classiques et d'études contemporaines, il s'agit de rendre compte des objets, des terrains et des méthodes de l'analyse des politiques publiques. L'organisation du cours est thématique. L'enseignement s'articule autour de quatre grands thèmes : les institutions, les valeurs, les acteurs, et enfin les outils. La première partie – Institutions – permet de voir que les dynamiques institutionnelles ont constitué une série de variables majeures de l'analyse des politiques publiques. Dans la deuxième partie – Valeurs – nous reviendrons sur la dimension intellectuelle des politiques publiques, sur l'importance des paradigmes, référentiels et autres systèmes de croyances. Un troisième temps – Acteurs – conduit à s'attarder sur les acteurs de l'action publique, leur(s) rationalité et leurs stratégies. Enfin dans une quatrième partie conclusive nous chercherons à analyser les trois variables précédentes ensemble à travers la question de l'opérationnalisation de l'action publique.

Pour rendre compte des conditions de possibilité d'une science sociale de l'action publique, dans chaque partie nous nous attardons d'abord sur des débats en rendant compte de la diversité des approches déployées. Nous développons ensuite la présentation d'un cas d'étude renvoyant aux transformations de l'action publique (territorialisation, mondialisation et convergence, managérialisation, rôle des acteurs privés, expertise).

### UE1 – Sociologie Politique : acteurs, savoirs et institutions

18h

Fanny VINCENT

Ce cours de sociologie politique propose une sociologie de l'action publique à partir des processus de construction des problèmes de santé publique. C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que l'hygiène publique a émergé en s'adossant au développement de savoirs sur les populations qui a accompagné l'émergence des Etats modernes. Aujourd'hui les politiques de santé publique couvrent un champ extrêmement large : de la lutte contre les épidémies, aux politiques de prévention, en passant par la gestion des risques sanitaires et les politiques d'accompagnement des maladies chroniques, du handicap ou de la dépendance. Aussi, la succession des « crises » de santé publique, « d'affaires », de « scandales » depuis une trentaine d'années invite à s'interroger sur la place de la santé publique et les modalités de construction de ces politiques. Il s'agira de porter attention à la pluralité des acteurs qui les portent, à leurs interactions, leurs réseaux, aux ressources (cognitives, morales, juridiques) qu'ils mobilisent et aux rapports de pouvoir et de domination qui structurent leurs relations. Une place particulière sera accordée à l'étude des controverses scientifiques et médiatiques qui ont marqué l'actualité de la santé publique et se sont propagées bien au-delà du cercle des experts. Les séances seront ainsi construites autour de l'étude de cas de problèmes de santé publique spécifiques.

## **UE1 - Le système de santé**

18h

**Igor BRUSSCHAERT**

Ce cours, à partir d'une analyse des transformations institutionnelles des politiques et des institutions de santé en France (renouveau des outils de gouvernement, renouveau des acteurs institutionnels) abordera des problématiques plus générales sur les rapports entre les professions et l'Etat (quelle évolution des rapports de pouvoir, problématique de l'autonomie) et sur les effets de l'introduction des outils de gestion dans les organisations « professionnelles ». Si l'essentiel des séances sera consacré au secteur de la santé en France, des incursions vers d'autres professions et vers d'autres pays seront proposées.

## **UE2 - Produire une étude de cas**

18h

**Thomas BUJON, Rodolphe CHARLES, Fanny VINCENT, Valérie ROUSSELON**

L'étude de cas est une méthode utilisée par différentes disciplines scientifiques. Les étudiants seront amenés à réaliser une étude de cas (monographie, étude clinique, etc.) en mobilisant les méthodes d'enquêtes qualitatives. Dans cette perspective, il s'agira en premier lieu (S1) d'explorer les enjeux épistémologiques et parfois controversés de cette méthode d'analyse (local/global ; particulier/général) et de préparer leur entrée sur le terrain de l'enquête et le stage d'observation. Puis, en deuxième lieu (S2), il conviendra de mettre en œuvre le travail d'enquête et de produire une analyse à partir d'un recueil de données variées (sociologiques, historiques, médicales, etc.).

## **UE2 - Insertion professionnelle**

6h

**Camille ALLARY**

Le module d'insertion professionnelle proposé se centrera donc sur le plaidoyer dans le champ de la santé. Il est articulé autour de trois séances de 2 heures. La première séance introductive sera consacrée à la méthodologie du plaidoyer, les étapes et séquences nécessaires. Elle s'appuiera sur des cas pratiques, pour illustrer le propos. Au terme de la séance, il sera demandé aux étudiant-e-s de construire des sous-groupes et de choisir un objet de plaidoyer en santé sur lequel ils et elles travailleront sur le reste du semestre. Les deux séances suivantes sont pensées en deux temps, un premier sur la présentation par l'intervenant de cas pratiques de plaidoyer mobilisant différents registres d'actions, le second temps sera consacré au travail des étudiant-e-s. Sur la séance 2; il sera attendu d'eux et elles qu'ils présentent le contexte, l'environnement, les forces en présence et les objectifs de plaidoyer par rapport au sujet choisi. Sur la séance 3, il sera attendu qu'ils et elles présentent, sur la base du diagnostic établi sur la semaine 2, les stratégies de plaidoyer envisagées et un agenda. Au terme du module, les étudiant-e-s devront fournir un document d'une dizaine de pages, proposant un projet de plaidoyer structuré sur la base du sujet choisi.

## **UE3- Santé publique fondamentale**

18h

**Béatrice THROMBERT (coord.)**

**P. VERCHERIN (2h), H. THOLLOT (2h), D. BELTRAMIN (2h), B. PAVOT-TROMBERT (2h), R. CHAUX (4h), R. SPIGA (2h), P. BONJEAN (2h), T. TIFFET (2h)**

Ce cours constitue une introduction à la santé publique : qu'est-ce qu'un "problème de santé publique", qui sont les grands organismes de la santé publique, quels sont les méthodes, les indicateurs et les outils de la santé publique ? Des ateliers proposeront de rechercher, lire et critiquer des articles, scientifiques et profanes, traitant ou affirmant traiter de santé des populations.

### **UE3 - Sociologie de la médecine**

18h

**Thomas BUJON**

Les sciences sociales et en particulier la sociologie ne se sont intéressées que tardivement aux questions relatives à la santé. Depuis les années cinquante aux Etats-Unis et les années soixante-dix en Europe, un domaine spécifique de connaissances s'est constitué, contribuant à l'émergence d'une sociologie spécialisée très intense. Ce cours se propose de décrire ses grandes évolutions depuis les années 1950 et de le faire à travers l'étude d'un processus celui de la médicalisation. Ce concept critique a connu une carrière heureuse jusqu'à ce que d'autres processus viennent le prolonger ou le supplanter : on fera ainsi état des processus de bio-médicalisation, de pharmacologisation et celui plus récent de génétisation. Ces processus permettent de saisir des transformations historiques des manières d'exercer la médecine et de ses rapports à la société.

### **UE3 - Géographie, santé et territoire**

18h

**Yohan FAYET**

La santé est devenue une question émergente de l'aménagement du territoire et un enjeu politique majeur. Ce cours mobilisera toutes les dimensions de la géographie (biogéographie, géographie sociale, culturelle, politique, géographie des services, etc.) pour revenir sur les inégalités socio-spatiales, mettre à jour les structures territoriales profondes et montrer le lien étroit entre santé et agencement du territoire, santé et développement. Parallèlement, il s'agira de montrer comment la géographie de la santé peut nourrir la réflexion de l'épidémiologie et de la santé publique et éclairer la décision publique dans l'allocation de ressources comme dans la planification.

### **UE3 - Langue vivante Anglais**

18h

**Ed MEANWELL**

## **M1 - Semestre 2**

### **UE1 - La santé à l'épreuve des territoires**

18h

**Fanny VINCENT (coord.)**

**B. GIRODET (3h), A. MOYAL (3h), V. CHASLES (3h)**

Ce cours se propose d'aborder les politiques de santé et leurs transformations d'un point de vue territorial. Il analyse, à partir d'une approche en science politique cette fois, les relations entre acteurs locaux (collectivités, institutions de soins, élus, professionnels de santé, etc.), les catégories d'action publique ("déserts médicaux", "proximité", "territorialisation"...), les dispositifs existants (contrats locaux de santé, ateliers santé-ville, maisons et centres de santé, etc.), ainsi que leurs reconfigurations récentes.

A côté des réalités locales des politiques de santé, le cours ouvrira aussi sur la dimension internationale de ces dernières, dans les Nords et les Suds, à partir de la question des inégalités sociales, de l'organisation des systèmes de soins primaires et de l'accès aux médicaments.

## **UE1 - Droits et politiques de santé**

18h

**Safia BOUABDALLAH**

Ce cours de Droit vise à initier les futurs professionnels de santé et du secteur médico-social, ces acteurs clés de la réussite des politiques de santé, à la question des droits des patients. Cette problématique est essentielle à maîtriser car quelles que soient les bonnes intentions poursuivies par le professionnel de santé et les compétences qui sont les siennes, dans le cadre de la relation de soins, son action est nécessairement bornée par le respect des choix exprimés par le patient. De plus, les patients/usagers disposent de droits collectifs qui leur permettent, par le biais de leurs représentants, de s'exprimer lors de l'élaboration de la politique de santé, de questionner la bonne application de la loi au sein des établissements médicaux et médico-sociaux, voire dans les cas les plus litigieux de mener des actions en justice pour faire respecter les droits des patients.

## **UE1 - Politiques sociales comparées**

24h

**Fanny VINCENT**

Ce cours mêle sociologie, science politique et histoire. Il vise à doter les étudiant·e·s d'un socle de connaissances et de concepts sur l'histoire de la protection sociale de ses origines à nos jours dans le monde occidental, de façon comparée.

Il reviendra d'abord sur la genèse de l'État-providence et sur les raisons et les modalités du développement de celui-ci ainsi que sur les grandes étapes qui ont marqué son avènement. Il s'emploiera ensuite à éclairer le fonctionnement des systèmes de protection sociale ainsi que le sens des évolutions récentes et des réformes en cours. Il s'attachera à présenter les acteurs et les différentes échelles des politiques sociales, notamment la territorialisation des dispositifs d'aide sociale. L'émergence de nouvelles politiques sociales est, en effet, allée de pair avec un renouvellement des intervenants (collectivités territoriales, agences, associations...) et de leurs modes de relations. On cherchera ainsi à répondre à la question : qui gouverne le domaine des politiques sociales ? Le cours s'interrogera également sur la réalité d'une Europe sociale en repérant les éventuelles convergences européennes ainsi que les facteurs de changement. Les différents risques et les différentes politiques constitutives d'une vision élargie de la protection sociale feront chacune l'objet d'une séance : chômage, santé, logement, etc.

Au total, le cours analysera et questionnera le supposé « modèle social » français, à la fois dans ses déclinaisons sectorielles, dans ses perspectives et dans sa comparaison à d'autres systèmes européens.

## **UE2 - Rédiger une étude de cas (en lien avec le stage)**

18h

**Fanny VINCENT**

L'étude de cas est une méthode utilisée par différentes disciplines scientifiques. Les étudiants seront amenés à réaliser une étude de cas (monographie, étude clinique, etc.) en mobilisant les méthodes d'enquêtes qualitatives. Dans cette perspective, il s'agira en premier lieu (S1) d'explorer les enjeux épistémologiques et parfois controversés de cette méthode d'analyse (local/global ; particulier/général) et de préparer leur entrée sur le terrain de l'enquête et le stage d'observation. Puis, en deuxième lieu (S2), il conviendra de mettre en œuvre le travail d'enquête et de produire une analyse à partir d'un recueil de données variées (sociologiques, historiques, médicales, etc.).

## **UE2 – Stage**

**1 mois**

Le stage proposé en Master 1 correspond à un stage observationnel et de découverte de missions ou d'actions. Il s'agit d'observer des situations sociales et/ou cliniques liées au champ de la médecine, du médicosocial ou de l'action publique dans le champ de la santé (association, administration, collectivités, etc.). Le stage, en lien avec le cours Rédiger une étude de cas, doit permettre le recueil d'informations et/ou de données en développant des méthodes qualitatives et/ou quantitatives.

## **UE3 – Conférences thématiques**

**18h**

*Descriptif à venir...*

## **UE3 – Gestion et conduite de projets**

**18h**

**Camille ALLARY**

Monter un projet en santé sans organisation ni méthode est voué à l'échec. Ce cours propose d'explorer les différentes étapes de la gestion de projet en santé, de la planification à la mise en œuvre. Pour mener à bien son projet, le chef de projet doit pouvoir faire appel à une large palette d'outils, les principaux seront abordés dans ce cours. Enfin, il n'y a pas de projet sans financement, un panorama des financements pour des projets de santé vous sera proposé. Répondre à un appel à projet, rédiger un cahier des charges et conduire un projet de santé sont les objectifs attendus à l'issue de ce cours

## **UE3 – Santé et numérique**

**12h**

**Camille ALLARY**

Santé connectée, médecine prédictive, quantified self, télé-médecine...les néologismes abondent pour illustrer l'introduction massive des technologies numériques dans les pratiques médicales. En quoi cette utilisation des outils numériques et des réseaux transforme-t-elle en profondeur les pratiques médicales, tant au niveau des patients que des différents praticiens ? Ce cours se propose d'en éclairer les enjeux.

## **UE3 – Histoire de la lutte contre les épidémies**

**18h**

**Théo SABADEL ou Ali CHOUKROUN**

L'histoire de la médecine est profondément marquée par la lutte contre les épidémies. Depuis le XIXe siècle, favorisées par l'urbanisation et l'industrialisation, les épidémies apparaissent aujourd'hui dans un espace mondialisé, comme des objets difficilement saisissables par les acteurs et les organisations privés ou publics chargés d'en réguler et d'en surveiller la diffusion, d'en prendre la mesure, de les éradiquer. L'histoire de la santé faite par le prisme de l'histoire des épidémies – tuberculose, sida, grippe aviaire, Ebola etc. – permet de saisir les enjeux sociaux, politiques et économiques qui les sous-tendent et d'examiner ce qui se passe quand les ordres sociaux et politiques sont bouleversés, et quand les frontières du vivant (notamment homme/animal), ou celles du politique, sont transgressées.

## **UE3 – Langue Vivante Anglais**

**18h**

**Ed MEANWELL**

## M2 – Semestre 1

### UE1 – Maladies chroniques et dynamiques de la relation de soin

18h

**Mathis BERNARD**

Identifiée comme le grand défi du XXI<sup>ème</sup> siècle, l'explosion des maladies chroniques dessinerait les contours d'une « troisième médecine », impliquant un renouvellement global des pratiques médicales, de la conception du soin et de la place des patients. Après être revenu sur les logiques de chronicisation des maladies (progrès médical, expositions environnementales, inégalités sociales...) et les enjeux que cela soulève en termes de soutenabilité et d'organisation du système de santé, le cours s'intéressera à la façon dont les maladies chroniques renouvellent la place et le rôle des patients dans les prises en charge. Nous aborderons à cette occasion les travaux des sociologues américains : Talcott Parsons, Eliot Freidson, Anselm Strauss, David Armstrong..., puis en France ceux d'Isabelle Baszanger.

### UE1 – La prévention face aux inégalités sociales

18h CM

**Caroline IZAMBERT (CM)**

Mieux vaut être riche et en bonne santé que pauvre et malade : peut-on résumer ainsi les résultats des travaux épidémiologiques et issus des sciences sociales concernant les inégalités sociales de santé ? Oui, mais pas uniquement. Les inégalités sociales ont fait ces dernières années un retour en force dans le monde de la santé publique.

Comme objet de connaissances d'abord. Par exemple, des données sociales sur l'incidence et la mortalité du Covid-19 ont été produites et rendues publiques quelques mois après le début de l'identification de la maladie, là où plus de quinze ans avaient été nécessaires pour l'épidémie de VIH. Par ailleurs, à la seule considération du positionnement social sont venues s'ajouter les variables relatives au genre, à l'origine, au territoire ou encore au groupe d'appartenance permettant de mieux décrire les mécanismes d'incorporation des inégalités.

Mais surtout la réduction des inégalités sociales apparaît désormais comme l'objectif consensuel de l'ensemble des actions publiques dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé alors même que la lecture en termes d'inégalités est porteuse d'une tradition critique sur la capacité des institutions sanitaires à limiter les formes de dominations sociales. Comment des projets encourageant à changer de comportement pour améliorer leur état de santé peuvent s'inscrire dans un cadre théorique qui démontre que les individus ne peuvent être tenus pour responsable de celui-ci ?

Ce cours propose d'explorer en théorie et en pratique ces tensions entre institutionnalisation de la lutte contre les inégalités dans le champ de la santé et émergence de pratiques alternatives et critiques, relevant par exemple de la médecine sociale ou encore de l'approche communautaire.

Après une introduction sur le concept d'inégalités sociales de santé, nous vous proposons un atelier sur deux jours au cours duquel vous serez mis en situation de concevoir et de mettre en œuvre pour une institution sanitaire ou une collectivité locale un projet de promotion de la santé en direction de publics spécifiques. Plusieurs champs d'action seront explorés : le sport-santé, la santé sexuelle, le dépistage des cancers, etc.

Le projet sera évalué en fonction de sa pertinence, sa faisabilité, des modalités de participation des personnes, des possibilités d'évaluation des effets de santé publique proposés et de l'intégration de la dimension réflexive à sa conception.

En amont de ce cours, il vous est conseillé :

- La lecture du numéro spécial de la Revue française des affaires sociales « La Fabrique des inégalités sociales de santé », sous la direction de Jean-Charles Basson, Nadine Haschar-Noé et Marina Honta, 2021/3. <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2021-3.htm>

- La consultation des fiches du site CAPS (capitalisation des expériences en promotion de la santé) : <https://www.capitalisationsante.fr/capitalisations/>

## **UE1 - Le système de santé**

**18h**

**Igor BUSSCHAERT**

Ce cours, à partir d'une analyse des transformations institutionnelles des politiques et des institutions de santé en France (renouveau des outils de gouvernement, renouveau des acteurs institutionnels) abordera des problématiques plus générales sur les rapports entre les professions et l'Etat (quelle évolution des rapports de pouvoir, problématique de l'autonomie) et sur les effets de l'introduction des outils de gestion dans les organisations « professionnelles ». Si l'essentiel des séances sera consacré au secteur de la santé en France, des incursions vers d'autres professions et vers d'autres pays seront proposées.

## **UE2- Analyses des pratiques d'observation**

**9h**

**Thomas BUJON, Valérie ROUSSELON**

### **Immersion dans le service de soin**

Ce module s'adresse aux étudiants issus des sciences sociales, pour approcher l'acte de soin dans sa dimension relationnelle (relation soignant/ soigné), corporelle (soins sur le corps...) et technique (examens paramédicaux, actes techniques...). Il s'agira de côtoyer, à travers une place d'observation, les actes quotidiens autour desquels se rassemblent différents professionnels animés par une même intention "de prendre soin".

Des stages auront lieu dans des services de soins préalablement fléchés, en libéral ou en institution, une 1/2 journée par semaine pendant 9 semaines. Ils seront associés à des TD d'analyse de la pratique, animés par un sociologue et un médecin et centrés sur une double axiologie : place et distance qui s'imposent à l'observateur dans un milieu où le « faire face » à la souffrance est prédominant et analyse du vécu/de l'engagement émotionnel de l'observateur face aux patients et à la relation soignant-soigné.

## **UE2 - Insertion professionnelle**

**6h**

**Marie LUSSIER**

Le module d'insertion professionnelle proposé se centrera donc sur le plaidoyer mené par les associations, dans le champ de la santé. Ce module sera réalisé sur une journée de 6h.

Il sera articulé autour de la définition du plaidoyer et sa méthodologie. Ce volet théorique s'appuiera sur divers cas pratiques et retours d'expériences pour illustrer le propos. Il sera demandé aux étudiant-es de construire des groupes de travail (5/7 personnes par groupe) et de choisir un thème de plaidoyer en santé publique sur lequel ils et elles travailleront durant toute la journée. Les étudiant-es devront analyser le contexte de leur sujet puis définiront un objectif concret de plaidoyer, identifieront les forces en présence et les principaux messages/ arguments à mettre en avant puis 2/3 recommandations à porter.

Dans un second temps, l'intervenante proposera une introduction d'une heure aux droits et santé sexuels et reproductifs.

Au terme du module, les étudiant-es devront fournir un document de 2 à 4 pages présentant leur thème de plaidoyer, données clefs, principaux messages et recommandation. Ce document est souvent nommée note de plaidoyer, policy brief en anglais.

## **UE2 – Rédiger un article scientifique**

**24h**

**Thomas BUJON, Rodolphe CHARLES, Valérie ROUSSELON, Fanny VINCENT**

Un séminaire de recherche co-animé par des enseignants-chercheurs en SHS et des médecins offrira un cadre de réflexion méthodologique et analytique pour l'élaboration d'une enquête de terrain sur des enjeux sociaux et politiques liés à la pratique de la médecine ou plus largement sur des questions de santé. Dans la mesure du possible, des binômes médecins/étudiants en sciences sociales seront constitués sur des lieux et des terrains de stage obligatoire (3 à 5 mois). Le séminaire sera validé par la rédaction d'un article scientifique qui devra être validé sur le plan universitaire avant d'être soumis à une revue à comité de lecture.

## **UE3 – Addictions et sociétés**

**18h**

**Thomas BUJON**

Ce cours se propose de revenir sur l'émergence et le développement des addictions dans nos sociétés contemporaines. A la fois « question sociale » et « enjeu de santé publique » les addictions ont fait, depuis les années 1970 l'objet de réponses médico-sociales ou économique-juridiques diversifiées mais fortement contrastées. L'accent sera mis sur la politique de réduction des risques dont on travaillera l'émergence, les différentes configurations sociopolitiques, les effets structurels et les controverses qu'elle suscite. A partir d'études de cas concrets (Programme d'échange de seringues, salle de consommation de moindre risques, scènes ouvertes, etc.), il nous reviendra de mettre en perspective les enjeux que son application soulève ainsi que les limites qui sous-tendent cette politique en appréhendant l'environnement économique, urbain, juridique et social dans lequel ses actions et outils se déploient.

## **UE2 – Découverte de terrain**

Ce module s'adresse aux étudiants de médecine ou aux professionnels de la santé. Il s'agira de réaliser des observations de situations en dehors de l'espace sanitaire ou clinique. A partir d'un recueil de données ethnographiques dans l'espace judiciaire et pénal, il s'agira d'engager un travail de réflexion méthodologique sur l'engagement et la distanciation de l'observateur, puis de mettre en œuvre un travail d'analyse et d'interprétation des faits.

## **UE3 – Santé mentale et société**

**neutralisé en 2023-2024**

**18h**

**Valérie ROUSSELON**

Ce cours s'attache dans un premier temps à problématiser le sujet, puis à proposer des concepts pour élaborer les questions que pose la « santé mentale ». Seront développés les grands courants de pensée qui traversent le champ de la psychiatrie et la psychologie, et la maladie mentale du point de vue de la médecine jusqu'aux répercussions sociales et familiales. Les cours seront ancrés dans la pratique de professionnels en pédopsychiatrie qui présenteront leur travail ainsi que les enjeux administratifs et politiques auxquels ils sont soumis.

## **UE3 – Langue Vivante Anglais**

**15h**

**Ed MEANWELL**

The first objective of this class is to allow students to progress in English in a comfortable and encouraging atmosphere. Remember, a foreign accent in English is a sign of bravery and achievement. The semesters will be divided into modules allowing a discussion in English of relevant topics linked to the overall course. In the first Semester, the topic is 'International frontiers, walls and barriers.' Students will give presentations in English and participate in activities, debates, games, and discussions. The emphasis is on building up confidence to communicate effectively in English on a broad range of relevant topics.



## M2 – Semestre 2

### **UE1 – Les données de santé mentale**

15h

**Rodolphe CHARLES, Nicolas LECHOPIER, Angélique SAVALL**

Ce cours vise à penser la production des données et la fabrique de la preuve en médecine. Autour d'approches plurielles issues de l'histoire, de la philosophie et de la sociologie des sciences, seront visités les notions de données et de preuves, avec une attention particulière au concept d'Evidence Based Medicine : pourquoi il a émergé, fabrique-t-il un Grand Partage ? réfute-t-il ou fonde-t-il une médecine centrée sur le patient ? les savoirs expérientiels valent-ils pour preuve ? Le cours sera illustré de deux exemples. D'abord, le modèle de la cohorte Proof et de l'association Synapse permettra d'aborder l'intérêt des cohortes pour mesurer des risques, éclairer le fonctionnement d'un objet aussi éluusif que le système nerveux autonome, mais interrogera aussi les raisons pour les patients de devenir cobayes de la science, une nouvelle forme de mobilisation associative. Enfin, autour des troubles du spectre de l'autisme, seront travaillées les questions de médecine factuelle en santé mentale : comment, dans une ambiance polémique, s'organisent les savoirs médicaux, éducatifs, parentaux et patients. Quelles sont les données factuelles et qu'est qu'une « bonne pratique » pour organiser les soins et l'accompagnement des personnes atteintes de ce handicap alors que nous finissons le 4e plan autisme en 2022 et que la Haute Autorité de Santé édite quasiment tous les deux ans des recommandations.

### **UE1 – Anthropologie de la santé mentale**

15h

**Erwan AUTES, Valérie ROUSSELON**

Ce cours doit permettre de situer les points de vue et la méthode de l'anthropologie sur les relations sociales liées à la santé mentale, en se focalisant sur la relation entre soignants et soignés et en mettant en lien les apports théoriques de la discipline avec la pratique clinique. Après avoir rappelé la perspective de la discipline anthropologique, une partie est consacrée à une mise en perspective de l'histoire des malades en santé mentale, puis les relations sociales actuelles sont étudiées à partir des liens entre professionnels de santé et personnes malades. La dernière partie est consacrée à l'analyse de la valorisation de l'expérience de la maladie en France depuis 2010.

### **UE1 – La démocratie sanitaire et mouvements de patient·e·s**

15h

**Fanny VINCENT (coord.)**

Dans le prolongement du cours de Maladies chroniques du premier semestre ayant mis en évidence le rôle que jouent les malades dans les processus de soins, nous aborderons ici la façon s'est progressivement constituée, au fil du XX<sup>e</sup> siècle, une expertise des patient·e·s et un savoir profane interrogeant le pouvoir professionnel médical, à partir des mobilisations de nombreux acteurs : des personnes atteintes de maladies rares aux mouvements pour l'avortement libre des femmes, en passant par l'action des associations de malades du Sida ou du Black Panthers Party et des Young Lord aux Etats-Unis. Nous reviendrons notamment sur l'émergence, la définition et les revendications de la santé communautaire.

Nous analyserons ensuite les modalités d'une reconnaissance publique de la place des patient·e·s à partir des années 1990 dans le cadre de ce qu'on a appelé la « démocratie sanitaire ». Instituant à la fois les « droits de patient·e·s » et la représentation institutionnelle des « patient·e·s - usager·e·s », ce nouveau paradigme de l'action publique sanitaire présente cependant de nombreuses limites sur lesquelles nous nous arrêterons.

**UE2 – Rédiger un article scientifique****24h****Thomas BUJON, Fanny VINCENT, Rodolphe CHARLES, Valérie ROUSSELON**

Un séminaire de recherche co-animé par des enseignants-chercheurs en SHS et des médecins offrira un cadre de réflexion méthodologique et analytique pour l'élaboration d'une enquête de terrain sur des enjeux sociaux et politiques liés à la pratique de la médecine ou plus largement sur des questions de santé. Dans la mesure du possible, des binômes médecins/étudiants en sciences sociales seront constitués sur des lieux et des terrains de stage obligatoire (3 à 5 mois). Le séminaire sera validé par la rédaction d'un article scientifique qui devra être validé sur le plan universitaire avant d'être soumis à une revue à comité de lecture.

**UE2 – Stage****3 à 4 mois****UE3 – Masterclass****9h****Fanny VINCENT**

Ce module propose aux étudiants de la formation de préparer et d'organiser une master class, à partir d'un format préalablement défini et autour d'intervenants qu'ils auront eux-mêmes sélectionnés et invités. A partir d'une thématique initiée et travaillée au cours du semestre par toute la promotion, l'objectif est de valoriser la complémentarité des savoirs entre les sciences sociales et politiques et la médecine.

**UE3 – Langue Vivante Anglais****12h****Ed MEANWELL**

The first objective of this class is to allow students to progress in English in a comfortable and encouraging atmosphere. Remember, a foreign accent in English is a sign of bravery and achievement. The semesters will be divided into modules allowing a discussion in English of relevant topics linked to the overall course. In the first Semester, the topic is 'International frontiers, walls and barriers.' Students will give presentations in English and participate in activities, debates, games, and discussions. The emphasis is on building up confidence to communicate effectively in English on a broad range of relevant topics.